

Séance du 06 avril 2023

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

06-04-2023-08

Date de convocation le 06/04/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 1
Votants : 14

Le six avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes ETCHART, BAZIARD, GRAUX, GUITTONNEAU, LOQUET, DAUBAS et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LAPETRE, HILLOOU, LETARGUA, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M. SALEFRANQUE

Avait donné pouvoir : Mme CAZENAVE pouvoir à Mme GUITTONNEAU

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (Comptes établis par le Maire) SPANC

Le Maire sort de la salle, Mme Etchart fait la présentation des comptes administratifs.

Les comptes administratifs font le bilan comptable de l'exercice écoulé pour le budget principal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : SPANC

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants :

| | Dépenses de fonctionnement ou déficit | Recettes de fonctionnement ou excédent | Dépenses d'investissement ou déficit | Recettes d'investissement ou excédent |
|---------------------------------|---------------------------------------|--|--------------------------------------|---------------------------------------|
| Opérations de l'exercice | 84,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Totaux | 84,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Résultats de clôture | 84,00 € | | | |

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'approuver le compte administratif 2022.**

Ainsi fait et délibéré à MONT, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 064-216403964-20230406-06_04_2023_08-BF